

ET SI L'ENTREPRISE SOUS-TRAITAIT LES POSTES ADMINISTRATIFS AU LIEU D'EMBAUCHER DU PERSONNEL PERMANENT ?

• Bogota, Colombie, le 7 janvier 2026

Et si l'on externalisait les postes d'Alexander Marín, Diego Roldan et Vladimir Pizarro ?
Le Syndicat colombien des travailleurs du carton (SINTRACARCOL) dénonce les violations du droit du travail, l'externalisation de la main-d'œuvre, les pressions antisyndicales et les risques opérationnels dans les secteurs stratégiques de l'usine Smurfit WestRock de Bogotá

Non-respect des engagements d'embauche directe au sein du service expédition

Depuis plusieurs mois, le directeur de production, Alexander Marín, s'est formellement engagé à garantir l'embauche directe et la sécurité d'emploi de l'employé occupant le poste de commis à la paie du service expédition. Cet engagement a été réaffirmé lors de diverses réunions des comités de griefs et séances de dialogue avec SINTRACARCOL.

Or, cet engagement n'a pas été tenu. Au contraire, il est apparu clairement que le responsable régional, Franky Rodríguez a pourvu les postes vacants exclusivement par du personnel intérimaire externe, Summar Producción. Notre revendication, en tant que syndicat, est que la personne occupant ce poste de commis à la paie soit un employé direct de Smurfit WestRock Cartón de Colombia, afin qu'elle puisse bénéficier de tous les avantages liés à l'appartenance à cette entreprise.

Au contraire, nous avons reçu des menaces et des accusations, laissant entendre que si le transporteur externe était licencié, ce serait la faute du syndicat. Nous considérons cela comme un nouvel acte de provocation de la part du directeur de production,

Alexander Marín.

Par ailleurs, il convient de rappeler que la certification BASC stipule clairement que les fonctions sensibles liées à l'expédition, au contrôle et à la logistique doivent être assurées par des employés de l'entreprise, dûment formés et soumis aux contrôles internes en vigueur. Monsieur Marín, nous vous laissons le soin de prendre note de cette information et de voir si vous allez également l'ignorer.

De plus, il convient de rappeler que la certification BASC précise que les fonctions sensibles liées à l'expédition, au contrôle et à la logistique doivent être assurées par des

Au contraire, nous avons reçu des menaces et des accusations, laissant entendre que si le transporteur externe était licencié, ce serait la faute du syndicat.



employés de l'entreprise, dûment formés et soumis aux contrôles internes en vigueur. Voilà, Monsieur Marín, voyons si vous en tenez compte.

Parlons maintenant du service de maintenance

Et si nous externalisions les postes de Diego Roldan et Vladimir Pizarro ? Peut-être pourraient-ils comprendre alors l'importance d'être embauchés directement par l'entreprise.

Depuis plus d'un mois, le service de maintenance emploie deux ouvriers par équipe de DM Dismontajes pour



assister les mécaniciens de production dans leurs tâches quotidiennes. La question est la suivante : s'il est soi-disant inutile de créer deux nouveaux postes d'assistant mécanicien, pourquoi est-il nécessaire de faire appel à du personnel extérieur pour répondre à ce besoin ? Pourquoi est-il nécessaire de faire appel à du personnel externe pour répondre à ce besoin ? Messieurs Marín, Pizarro et Roldán, soyons cohérents avec les besoins de l'entreprise. Si un soutien à ce poste s'avère indispensable, ouvrons ces postes et offrons aux personnes dont la production a augmenté dans ce secteur la possibilité d'intégrer l'entreprise en CDI, créant ainsi une véritable opportunité pour elles. Bien sûr, comme il est moins coûteux de faire appel à deux travailleurs externes, prenons la solution de facilité, n'est-ce pas ? **Eh bien non !** Chez SINTRACARCOL, nous veillons au bien-être de nos collaborateurs et c'est une occasion unique de répondre à ce besoin et d'offrir de meilleures conditions à nos équipes qui contribuent tant à votre succès.

Le Syndicat des travailleurs du carton de Colombie (SINTRACARCOL) appelle les autorités du travail compétentes, les organismes de surveillance et les organisations syndicales nationales et internationales à examiner ces allégations afin de défendre un travail décent, la sécurité de l'emploi et la liberté d'association.

Au vu des faits susmentionnés, SINTRACARCOL exige :

- *Le respect immédiat de l'engagement de recruter directement le responsable de la paie pour les missions d'intérim.*
- *Le pourvoi des postes vacants par des employés internes.*
- *L'arrêt immédiat de l'externalisation irrégulière dans les domaines stratégiques et essentiels.*
- *Le respect absolu de*

la liberté d'association, avec l'abstention de toute menace, accusation ou action de pression à l'encontre de l'organisation.

- *La régularisation immédiate du statut du personnel externalisé exerçant des fonctions permanentes.*
- *La mise en place d'un forum de dialogue technique sérieux et décisif, avec des décisions vérifiables et une responsabilité clairement définie.*

Le Syndicat des travailleurs du carton de Colombie (SINTRACARCOL) appelle les autorités du travail compétentes, les organismes de surveillance et les organisations syndicales nationales et internationales à examiner ces allégations afin de défendre un travail décent, la sécurité de l'emploi et la liberté d'association. Nous réaffirmons que la productivité et la pérennité des entreprises ne peuvent reposer sur la précarité de l'emploi ni sur l'intimidation des activités syndicales. La légalité, le respect et un dialogue social constructif sont les piliers fondamentaux de la paix sociale.

Enfin, nous appelons les travailleurs non syndiqués à soutenir et à défendre leurs conditions de travail et celles de leurs collègues. Les portes de Sintracarcol leur seront toujours ouvertes ; la syndicalisation est la voie vers un avenir meilleur pour les travailleurs. Sintracarcol vous attend.

« Il faut comprendre que le syndicalisme est l'instrument de la libération de la classe ouvrière et du changement social, et qu'il pourrait, en fait, devoir aussi être un instrument de progrès industriel. »

Léon Jouhaux

Conseil d'administration de la section de Bogotá
Syndicat national des travailleurs du carton de Colombie **SINTRACARCOL**

Sintracarcol toujours !